

DONNONS VIE À L'EAU! DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS!

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AUX PROJETS DE PLANS DE GESTION ÉTABLIS POUR LES PARTIES WALLONNES DES QUATRE DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES INTERNATIONAUX

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du 11/06/2012 au 18/01/2013 inclus, à la demande du Service Public de Wallonie en application des dispositions des articles D. 28 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D.29 du Livre Ier du Code de l'Environnement.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les actions proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et eaux souterraines.

Les documents sont consultables :

- à la Commune d'Assesse, service urbanisme, Place communale, 2-4 à 5330 ASSESSE
- aux sièges des Contrats de Rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere
- sur le site Internet : <http://www.eau.wallonie.be>

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête :

- au Collège communal d'Assesse, Place communale, 2-4 à 5330 ASSESSE;
- à la DGARNE :
 - o via le site internet : <http://www.eau.wallonie.be>
 - o par courriel : eau@spw.wallonie.be
 - o par courrier postal : Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
01/06/2012	11/06/2012	Administration communale d'ASSESE Service de l'urbanisme 18/01/2013 à 11h00	Collège communal Place communale, 2-4 5330 ASSESSE

Suspensions des délais d'enquête publique : entre le 16/07/2012 et le 15/08/2012 et entre le 24/12/2012 et le 01/01/2013.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale (service de l'urbanisme) à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (8h30-12h du lundi au vendredi et de 13h30 à 16h le mercredi), ou le samedi matin de 9h à 11h30 seulement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance (service urbanisme : 083/636.8-56, -48).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous pris auprès du service de l'urbanisme d'Assesse.

Pour le Collège,

J-P. FRANQUINET

Secrétaire communal

L. BOUVEROUX

Bourgmestre